

Evaluation des écarts de rémunération entre les Femmes et les Hommes

1^{er} mars 2023

Ecart de rémunération

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

	MOINS DE 30 ANS	30 À 39 ANS	40 À 49 ANS	50 ANS ET PLUS
ouvriers	NC	NC	NC	NC
employés	-6,06%	-5,09%	2,02%	-2,74%
techniciens et agents de maîtrise	1,57%	2,51%	0,72%	7,97%
ingénieurs et cadres	-16,35%	-2,59%	2,82%	6,35%

écart de rémunération par csp
(avant seuil de pertinence)

Récapitulatif

Votre résultat final est écart favorable aux hommes	0,1%
Votre note obtenue est	39/40

Ecart des augmentations

Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

ouvriers	NC
employés	-11,4%
techniciens et agents de maîtrise	8,9%
ingénieurs et cadres	2,4%

écart de taux d'augmentations par csp

Récapitulatif

Votre résultat final est **0%**
écart favorable aux hommes

Votre note obtenue est **20/20**

Ecart des promotions

Indicateur écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes

ouvriers	NC
employés	-1,1%
techniciens et agents de maîtrise	-0,1%
ingénieurs et cadres	0,1%

écart de taux d'augmentations par csp

Récapitulatif

Votre résultat final est
écart favorable aux femmes **0,4%**

Votre note obtenue est
** mesures de correction prises en compte **15/15**

Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Récapitulatif

Votre résultat final est **55,6%**

Votre note obtenue est **0/15**

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Récapitulatif

Votre résultat final est **4**
les femmes sont sur-représentées

Votre note obtenue est **10/10**

Recapitulatif

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 1000 ou plus
Raison sociale	FONDATION ACTION ET RECHERCHE HANDICAP ET SANTE MENTALE
Siren	779868728
Code NAF	86.10Z - Activités hospitalières
Adresse	290 RTE DE VIENNE 69008 LYON 8EME

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2022
Date de fin de la période de référence	31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	1541

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-
Nombre de niveaux ou coefficients	-
Résultat final en %	0.07
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus	39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en %	0.01
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus	20

Récapitulatif

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %	0.40
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus	15

Déclaration du 28/02/2023 pour le Siren 779868728 et l'année 2022
Page 1/3



Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	55.56
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4
Sexe des salariés sur-représentés	femmes
Nombre de points obtenus	10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	84
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	84
Mesures de corrections prévues	-

La note globale est de 84/100